Swiss Aquatics
Association des Clubs de la Région Romande
Association Genevoise de Natation
Jeunesse et Sport
Swimsport
Aquademie

6ème Meyrin Cup

Date : **Samedi 18 et dimanche 19 mai 2024**

Organisateur : Meyrin Natation

Adresse piscine : Piscine du Livron - 2 rue Livron - 1217 Meyrin

Juge arbitre : Ariane Jardin (arianevalerie.jardin@gmail.com)

Conditions de participations :

Catégorie J4 :	10 ans et plus jeunes (2014 et plus jeunes)	test 2 minimum
Catégorie U3 :	12 ans et plus jeunes (2012 et plus jeunes)	test 0-2 minimum
Catégorie U2 :	15 ans et plus jeunes (2009 et plus jeunes)	test 2 minimum
	16 ans et plus jeunes messieurs (2008e plus jeunes)	test 2 minimum
Catégorie U1 :	19 ans et plus jeunes dames (2005 et plus jeunes)	test 3 minimum
	20 ans et plus jeunes (2004 et plus jeunes)	test 3 minimum
Catégorie Masters :	20 ans et plus âgés (2004 et plus âgés)	test 3 minimum test masters
	Une seule catégorie pour les masters.	

Licences : Licence annuelle

Programme : Etabli selon les inscriptions reçues

Inscriptions : Sur le nouveau système artswim ainsi que par email au juge arbitre au moyen du formulaire d'inscription aux compétitions de la fédération **jusqu'au lundi 15 avril 2024**

Inscriptions tardives : Ne sont pas acceptées

Retrait : **Mardi 7 mai 2024**

Jury : Selon l'article 7 du règlement 6ème Meyrin Cup.

Finances :

Solo	CHF 20.-.
Duo	CHF 45.-.
Groupe	CHF 15.- par nageuse (réserve comprise)
Combo	CHF 15.- par nageuse (réserve comprise)

Une facture sera envoyée aux clubs participants après le concours.

Pénalité : Absence de start sans certificat médical : CHF 20.-.

Absences :

Les certificats médicaux concernant les absences le jour de la compétition sont à transmettre au juge arbitre dans les 48 heures après la fin de la compétition (la finance d'inscription reste due).
Les certificats médicaux doivent dater au plus tard du jour de la compétition, soit le 19 mai 2024.

Envoi des musiques :

Les musiques des routines doivent être envoyées (en version mp3) par email à l'adresse suivante : arianevalerie.jardin@gmail.com avant le **Mardi 7 mai 2024**. Les titres des musiques doivent contenir la description suivante :
Nom du club-Solo/duo/groupe-catégorie-Nom et prénom d'une nageuse

Coach Cards :

Les coach cards sont à soumettre online dans le système de Swiss Aquatics et en PDF au juge arbitre jusqu'au **Mardi 7 mai 2024.**

Swiss Aquatics
Association des Clubs de la Région Romande
Association Genevoise de Natation
Jeunesse et Sport
Swimsport
Aquademie

Règlement de la 6ème Meyrin Cup

Art. 1 : But

La Meyrin Cup est une compétition ouverte sur invitation aux clubs suisses et organisé par le club du Meyrin Natation.

Art. 2 : Invitation

Un mois avant la compétition, l'invitation sera adressée à tous les clubs suisses pratiquant la natation synchronisée.

Art. 3 : Catégories

Catégorie J4 :	10 ans et plus jeunes (2014 et plus jeunes)	test 2 minimum
Catégorie U3 :	12 ans et plus jeunes (2012 et plus jeunes)	test 0-2 minimum
Catégorie U2 :	15 ans et plus jeunes dames (2009 et plus jeunes)	test 2 minimum
	16 ans et plus jeunes messieurs (2008 et plus jeunes)	test 2 minimum
Catégorie U1 :	19 ans et plus jeunes dames (2005 et plus jeunes)	test 3 minimum
	20 ans et plus jeunes messieurs (2004 et plus jeunes)	test 3 minimum
Catégorie Masters :	20 ans et plus âgés (2004 et plus âgés)	test 3 minimum
		test masters

Catégorie J4 :

Une nageuse J4 peut participer à des épreuves en filière performance ou loisirs, pour autant que ce soit sur différentes épreuves.

Catégorie Union :

- Pour les combinés U2 et U1, le test 2 est requis.
- Les nageuses nageant durant la saison des ballets libres en catégories (J3, J2, J1, Seniors), que ce soit dans les cups, compétitions régionales, nationales et internationales, avant et/ou après celles-ci ; ne peuvent pas participer dans la catégorie union.
- La catégorie Union est réservée aux clubs suisses.
- En duo et groupe, la catégorie est déterminée par la nageuse la plus âgées.

Catégorie Masters :

Une seule catégorie d'âge.

Art. 4 : Programme

Programme libre uniquement : solo, duo, groupe et combiné, comptant 100%.
Temps ci-dessous selon le règlement FINA.

Catégorie	Solo	Duo	Groupe	Combo
J4/U3	1'30''	2'00''	2'30''	
U2	1'45''	2'15''	2'45''	2'45''
U1	2'00''	2'30''	3'00''	3'00''
Masters	2'15''	2'45''	3'30''	3'00''

Une différence de + ou – 5'' est tolérée.
Il n'y a pas de temps minimum dans la catégorie

Art. 5 : Inscriptions

Chaque club peut se présenter avec un nombre illimité de solos, duos, groupes et combiné.
Toutefois, le club organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de chorégraphies par catégories et par club à 3 en cas de trop forte affluence.
Les inscriptions sont à faire selon le formulaire habituel et à retourner dans le délai imparti au juge arbitre ainsi qu'à l'adresse électronique indiquée sur l'invitation.

Art. 6 : Ordre des départs

Le tirage au sort sera fait électroniquement à l'avance.

Art. 7 : Jury

Chaque club participant doit mettre à disposition des juges selon le nombre d'athlètes inscrits :

1-10 nageuses :	1 juge qualifiés (R1 à R4) + 1 secrétaire/SYC/DC
11-19 nageuses :	2 juges qualifiés (R1 à R4) + 2 secrétaires/SYC/DC
Dès 20 nageuses :	3 juges qualifiés (R1 à R4) + 2 secrétaires/SYC/DC

Art. 8 : Récompenses

Pour chaque catégorie et compétition des soli, duos, groupes et combiné, les récompenses suivantes seront attribuées :

	Duo / Groupe		**solo / Combiné**
1er	rang : médaille d'or	1er	rang : coupe or
2ème	rang : médaille d'argent	2ème	rang : coupe argent
3ème	rang : médaille de bronze	3ème	rang : coupe bronze

Art. 9 : Coupe

Pour chaque compétition (solo, duo, groupe, combiné) et dans chaque catégorie (J4, U3, U2, U1 et masters), un nombre défini de points sera attribué en fonction du rang. Le club ayant obtenu le plus de points se verra attribuer la coupe de l'année.

Attribution des points pour la coupe :

		Solo/duo/groupe/combiné
1er	rang :	20 points
2ème	rang :	15 points
3ème	rang :	10 points
4ème	rang :	5 points

Art. 10 : Assurance

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. L'assurance est à la charge de chaque participant et membre du jury.